



www.veytaux.ch
greffe@veytaux.ch
Tél. 021 966 05 55

Le Veytausien

Journal d'informations de la commune de Veytaux

Edition 6/2018

COMMUNICATION DE LA SYNDIQUE

Comme à chaque fois, j'ai eu grand plaisir à accompagner la sortie des Aînés de la Commune, appréciant beaucoup ces moments d'échanges.

Je profite de cette parution pour vous souhaiter, Chers Veytausiens, un très bel été. Qu'il soit empli de belles journées ensoleillées, source d'énergie pour les mois hivernaux.

Christine Chevalley



DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Dans sa séance du 30 avril 2018, le Conseil communal de Veytaux a :

- adopté la révision des statuts de l'Association Régionale d'Action Sociale Riviera tels que proposés ;
- adopté les indemnités des membres du Conseil communal, des commissions et du Bureau, dès le 1^{er} janvier 2018, telles qu'amendées ;
- autorisé la Municipalité à entreprendre les travaux liés à la stabilisation de la falaise surplombant l'édicule public (WC) de la Taverne du Château et lui a alloué à cet effet un crédit

d'investissement du patrimoine administratif de CHF 57'400.00 TTC au maximum, sous réserve de la déduction de la subvention cantonale .

Dans sa séance du 11 juin 2018, le Conseil communal de Veytaux a :

- approuvé les comptes et le rapport de gestion relatifs à l'exercice 2017, tels que présentés, ainsi que le bilan au 31 décembre 2017;
- approuvé les comptes et le bilan de la CIEHL pour 2017;
- adopté les comptes 2017 du Fonds culturel Riviera ;

- autorisé la Municipalité à acquérir les anciens ouvrages militaires sis sur le territoire communal et lui a alloué à cet effet un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 75'000.00 TTC au maximum ;

Les prochaines séances auront lieu à 20h00 dans la salle du Conseil communal, Bâtiment du They 1.

Elles sont ouvertes au public.

- 10 septembre 2018
- 29 octobre 2018
- 3 décembre 2018



FETE AU VILLAGE : SI VEYTAUX M'ÉTAIT CONTÉ

C'est l'histoire d'une bien belle aventure qui se termine, celle de 18 mois de préparation d'une fête au village remarquable et non l'enterrement d'une commune comme le titre pourrait le laisser entendre.

Pour cette 11^{ème} édition, notre ligne directrice fut un peu provocatrice, éventuellement incomprise, ou encore pire, prise à la lettre ! Pas de fanfare, pas de saucisse, pas de tombola, pas d'accordéon. L'idée était de sortir des sentiers battus, de faire autrement, de réfléchir "out of the box". A la place des fanfares, des groupes de musique locaux. Pour pallier l'absence des saucisses, le village gourmand. En remplacement de la tombola, un repas de soutien. Et au lieu de l'accordéon, de la musique dans les caves pour une ambiance festive jusqu'au matin.

Ce qui a été imaginé par le comité a été réalisé bien au-delà de nos espérances. La population a largement répondu présente, nos voisins aussi. D'anciens Veytausiens sont revenus au village spécialement pour la fête et ce fut un plaisir de les croiser, de partager quelques instants avec eux et ainsi voir leur attachement au village resté intact. Les mets servis dans les caves, la musique jouée sur les deux scènes, la course à travers Veytaux, le marché artisanal, le parcours didactique dans les bois de Chillon, en collaboration avec les forestiers de Veytaux-Villeneuve et le parc régional Gruyère Pays d'Enhaut, ainsi que le cortège furent, à tous points de vue, autant de moments forts que de réussites.

L'article paru dans le « 24 Heures », le samedi 9 juin, sur l'esprit des lieux avait le titre idéal : « Veytaux s'apprête à sortir de sa léthargie ». Non pas qu'il ne se passe jamais rien à Veytaux mais il est vrai que la tendance au repli sur soi, à vivre dans sa bulle, à ne regarder que ses intérêts personnels est de plus en plus marquée. S'investir pour la collectivité, développer des projets communs devient toujours plus difficile. Cette fête nous a permis de sortir de notre léthargie et de donner un élan pour trouver notre voie dans ce monde de globalisation, de concentration et au final d'individualisation; elle a été une réussite. De grands défis nous attendent ces prochains mois sur le plan communal. Nous avons démontré que le village était capable de s'unir pour créer un événement rassembleur. Il l'est certainement aussi pour développer une vision d'avenir qui a du sens, quelle qu'elle soit.

« Si Veytaux m'était conté », c'est l'histoire d'une communauté capable d'imaginer son futur, capable de s'assumer, capable de faire des choix.

Un grand merci à tout le comité pour son travail soutenu lors des préparatifs, durant la fête et lors de la remise en ordre du village. Des remerciements aussi à tous les employés communaux engagés dans cette magnifique aventure, ainsi qu'à la municipalité pour son très large soutien. Il est à relever également la participation très remarquée des classes primaires de Collonge, Glion et Veytaux ainsi que de la garderie Le Toboggan. Aux bénévoles et à toutes celles et ceux qui ont joué le jeu : un grand MERCI !

Jean-François Pilet, Président du Comité d'organisation de la 11^{ème} fête au village de Veytaux

CARTORIVIERA

Des notifications de Cartoriviera en cas de perturbations sur l'espace public

Le géoportail régional Cartoriviera propose une nouvelle fonctionnalité destinée au grand public. Un système d'alertes permet à toute personne inscrite de recevoir automatiquement une notification par courriel lorsqu'un nouvel événement survient sur le domaine public à proximité d'adresses présélectionnées. Les événements concernés sont notamment les permis de fouille,

les permis de dépôts et les perturbations du trafic liées à des travaux ou à une manifestation.

Cette nouvelle offre est fonctionnelle dans onze des quatorze communes partenaires de Cartoriviera, soit Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier-sur-Vevey, Jongny, La Tour-de-Peilz, Montreux, Saint-Légier – La Chiésaz, Vevey, Veytaux et Villeneuve.

Plus d'informations et inscription sur www.cartoriviera.ch/alertes

RESEAU SANTE HAUT-LEMAN

Le **BRIO**, Bureau Régional d'Information et d'Orientation, vous accompagne afin que vous puissiez bénéficier des prestations médico-sociales les plus adaptées à vos besoins.

L'équipe du BRIO, composée d'infirmières et d'infirmiers de liaison et de coordination, ainsi que d'assistantes sociales, est à votre service :

- › sur les **sites hospitaliers**,
- › sur les **sites des Centres de Traitements et de Réadaptation**,
- › dans ses **locaux à Vevey**

Les missions du BRIO :

INFORMER

sur les prestations offertes par les institutions sanitaires et médico-sociales de la région.

CONSEILLER

et soutenir la population et les professionnels dans les décisions d'orientation.

ORIENTER

les personnes en perte d'autonomie vers les services adaptés à leurs besoins.

CENTRALISER

les disponibilités d'hébergement et traiter les demandes.

ACCOMPAGNER

les personnes dans les démarches socio-administratives en lien avec un hébergement.

Le BRIO répond à vos appels du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Bureau Régional d'Information et d'Orientation (BRIO)

Rue de Fribourg 40 - 1800 Vevey

Tél. 021 973 16 21

brio@rshl.ch

www.reseau-sante-haut-leman.ch

QUE FAIRE EN CAS DE CANICULE

La Municipalité tient à rappeler à la population fragilisée et âgée que, lors de fortes chaleurs, il convient de respecter certaines règles, à savoir :

Se reposer, rester chez soi :

Réduire l'activité physique.

Laisser la chaleur dehors - se rafraîchir:

Le jour : fermer fenêtres, volets, stores, rideaux. La nuit : bien ventiler.

Porter des vêtements clairs, amples et légers.

Rafraîchir l'organisme : douche froide, linges humides sur le front et la nuque, compresses froides sur les bras et les mollets, bains de pieds et de mains froids.

Boire beaucoup - manger léger:

Boire frais régulièrement (au moins 1,5 l par jour), sans attendre d'avoir soif. Repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes, produits laitiers. Veiller à consommer assez de sel.



Nous vous rappelons également le site du Canton de Vaud www.vd.ch/canicule, qui vous renseignera et vous donnera des informations utiles ainsi que des astuces, pour passer au mieux cette période de canicule.

A noter encore le numéro de la Centrale téléphonique des médecins de garde en cas de malaise:
Tél. 0848 133 133.

Pro Senectute tient une permanence et vous pouvez sans autre prendre rendez-vous avec Mme Hélène Alter, assistante sociale,
Tél. 021 557 27 27.

La Municipalité fait parvenir, chaque année, un courrier aux personnes du 3^e âge, pour leur rappeler les directives à respecter durant cette période. En cas de fortes chaleurs, la Commune contactera celles ne bénéficiant pas de personne de contact dans leur entourage, afin de s'assurer de leur bien-être.

L'administration communale est à votre disposition si vous souhaitez obtenir de plus amples informations.

MISE EN LOCATION D'UNE PLACE DE PARC

La Municipalité met en location une place de parc pour une voiture de tourisme, située à la rue de la Gare, parcelle N° 76 (voir photo).

Le montant de la location s'élève à CHF 60.- par mois, payable trimestriellement.

En cas d'intérêt, nous vous prions de bien vouloir contacter le greffe municipal :

- par courriel : greffe@veytaux.ch ou
- par téléphone : 021 966 05 55.



PASSEPORT VACANCES - 16 AU 27 JUILLET 2018

Le Passeport Vacances offre désormais une prise en charge complète des enfants, bien pratique pour les parents qui travaillent. Vous avez le choix entre le matin de 8 h à 12h30, l'après-midi de 13h à 17h30 ou encore toute la journée de 8 h à 17 h 30. Vous pouvez également inscrire votre enfant à l'activité du matin et celle de l'après-midi et lui préparer un pique-nique pour midi. Les enfants sont pris en charge par tous les temps. Même si la météo est mauvaise et l'activité annulée, vos enfants peuvent rester au centre de loisirs, où ils seront encadrés par une équipe de moniteurs enthousiastes et expérimentés et par les membres du Passeport Vacances.

Activité 1/2 journée : CHF 10.00 / Activité journée complète : CHF 20.00
Inscriptions et programme sur : www.montreux.ch/passvac



PROCHAINES MANIFESTATIONS

1er août 2018 dès 10h00 Port de Territet	Fête Nationale
8 septembre 2018 à 20h00, Rue du They 1	Pièce de théâtre « Il faut le boire »
22 septembre 2018 dès 16h00, Rue du They 1	Mini Beer Festival
26 et 27 octobre 2018 dès 9h00, Place du Village	Braisinée
1er décembre 2018 à 20h00, Rue du They 1	Soirée annuelle de la FSG Chillon
13 décembre 2018 dès 18h00, Rue du They 1	Noël de Pro Veytaux

JUBILES

La Municipalité présente ses meilleurs vœux de santé et toutes ses félicitations à :

Madame **Denise Fraefel** qui a fêté ses
90 ans le 23 mai 2018

